

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 26/07/2021

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Madame FIOLET et de Monsieur PERON, ayant donné respectivement pouvoir à M. le Maire et à Mme GRESSIER, de M. QUENU.

Présidence de M. SARPAUX Marc, maire

\*\*\*\*\*

1°) M. le Maire fait savoir que les travaux de pose de carrelage dans les deux classes de l'école primaire sont en cours d'achèvement et que les deux portails doivent être installés prochainement. Il suggère également que lors du prochain exercice, la remise en peinture des façades soit engagée.

2°) Evoque la fin des travaux de rénovation de l'éclairage public par la Société Citeos sur l'ensemble de la Commune, avec le concours financier de la FDE62 et de l'Etat au titre de la DETR.

3°) S'interroge à nouveau sur le devenir du presbytère, une personne s'étant même manifestée par courrier pour son acquisition.

4°) M. le Maire apporte quelques informations sur la gestion des campings municipaux notamment les recettes encaissées à ce jour, les dommages occasionnés sur les barrières d'entrée, et surtout une surconsommation anormale d'eau au camping du Musée.

5°) Ajoute que son origine n'est pas déterminée à ce jour et qu'un contrôle de chaque raccordement de mobil-home s'avère indispensable, le Conseil préconise aussi une étude pour la pose de décompteurs individuels.

6°) Fait savoir que dans le cadre d'un aménagement de l'extension, la réalisation d'un plan topographique est nécessaire, le coût de cette prestation étant de l'ordre de 3 875 € HT.

7°) M. le Maire propose d'organiser une réunion en mairie avec la Société Camping Car Park afin de finaliser le projet d'aménagement d'une aire d'accueil.

8°) Evoque les festivités qui se dérouleront d'ici la fin de l'année en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et celles qui pourraient être organisées à l'avenir (fête du homard, ball-trap).

9°) Sont évoqués :

- La demande d'un parent pour la création d'un centre de loisirs dans la Commune,
- Un concours de maisons fleuries l'an prochain

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Marc SARPAUX

